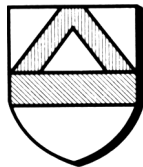


MAIRIE DE KUNHEIM

68320

Téléphone 03 89 47 40 40

Télécopie 03 89 78 81 41



Nos réf : ES/CI

DESTINATAIRES :

SCHEER Éric
Préfecture (x 2 exemplaires)
DNA
L'ALSACE
Affichage (x 4 exemplaires)

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2009

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie de Kunheim, le 2 juillet 2009, sous la présidence de Eric SCHEER, Maire, et en présence de 14 membres. Sont absents excusés : Joël OBRECHT, Sylvia BOLLENBACH (procuration à Bernard BAHLS), Norbert RATZEL (procuration à Maryse WALTER).

0. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 juin 2009

Le procès-verbal de la séance du 4 juin 2009 **est approuvé à l'unanimité** des conseillers présents.

1. SIVOM Pays de Brisach : approbation du passage en communauté de communes

Dans sa séance du 29 juin 2009, le comité directeur du SIVOM du Pays de Brisach a approuvé la transformation du SIVOM en communauté de communes.

Cette délibération est notifiée aux maires des 22 communes membres du SIVOM ; les conseils municipaux disposent d'un délai de 3 mois pour se prononcer sur la transformation du SIVOM en communauté de communes.

Le Conseil Municipal considérant que cette évolution permet de mutualiser les opportunités et les risques et de promouvoir le développement de l'ensemble du territoire, **approuve** la transformation du SIVOM en communauté de communes et le projet de statuts présenté, ainsi que le périmètre de la communauté de communes.

2. SALLE DES SPORTS : choix des entreprises

Le Conseil Municipal **valide** le choix des entreprises et **charge** le Maire de relancer une consultation pour l'attribution du lot 5 « menuiseries intérieures », demeuré infructueux. Les marchés sont attribués à :

N°	LOT	TITULAIRE	TOTAL H.T.	TOTAL T.T.C.
1	CHAUFFERIE EST	LABEAUNE de SUNDHOFFEN	71 471,00 €	85 479,32 €
2	BALLON EAU CHAUDE	LABEAUNE de SUNDHOFFEN	91 012,80 €	108 851,31 €
3	ÉTANCHÉITÉ	SOPREMA de WITTELSHEIM	10 498,25 €	12 555,90 €
4	SERRURERIE	CODEPRO de ELSENHEIM	13 550,00 €	16 205,80 €
5	MENUISERIES INTÉR.	Infructueux		
6	CONTRÔLE D'ACCÈS	VIALTEC de ILLKIRCH	3 576,85 €	4 277,91 €
7	PEINTURE	EST BÂTIPEINT de COLMAR	4 547,80 €	5 439,17 €
	Montant total		194 656,70 €	232 809,41 €

3. VOIRIES SECONDAIRES : choix des entreprises

Le Conseil Municipal **valide** le choix des entreprises. Les marchés sont attribués à :

N°	LOT	TITULAIRE	Total HT	Total TTC
1	VOIRIE – ASSAINISSEMENT	PONTIGGIA de HORBOURG-WIHR	1 459 138,80 €	1 745 130,01 €
2	ECLAIRAGE PUBLIC – FRANCE TELECOM	VIGILEC de SELESTAT	435 199,25 €	520 498,30 €
	Montant total		1 894 338,05 €	2 265 628,31 €

4. BÂTIMENTS CENTRAUX : convention d'assistance à maître d'ouvrage

Le Conseil Municipal **confie** à l'ADAUHR la prestation d'assistance à maître d'ouvrage pour analyser les besoins et les obligations de la commune en termes d'accessibilité des bâtiments communaux, d'optimisation du réaménagement des bâtiments publics centraux pour la création de locaux de stockage, locaux associatifs, mise aux normes des sanitaires et des vestiaires des services techniques, agrandissement du Centre de Première Intervention et agencement de la mairie.

5. SYMAPAK : frais de copies et de personnel à refacturer pour 2009

Le Conseil Municipal **approuve** le décompte des frais de photocopies et de personnel pour la période du 1^{er} décembre 2008 au 31 mai 2009 à la charge du SYMAPAK.

6. AEK « Accueil Enfance Kunheim » : point sur l'avancement du dossier

Le Conseil Municipal **est informé** que la livraison du bâtiment AEK (levée des réserves éventuelles incluse) est à nouveau reportée à mi-novembre. Ce nouveau délai ne permet plus d'envisager un déménagement pendant les vacances de la Toussaint.

7. PERISCOLAIRE : organisation de la rentrée 2009/2010

Des travaux de mise en conformité des locaux associatifs de la Salle des Fêtes, en rez de jardin, **seront réalisés** pour accueillir provisoirement les enfants du périscolaire lors de la rentrée 2009/2010.

8. PÉRISCOLAIRE : actualisation des tarifs

A partir de la rentrée de Septembre 2009, la tarification sera calculée au forfait, en fonction du quotient familial avec application d'une réduction de 10% à partir du 2^{ème} enfant d'une famille fréquentant la Ruche.

Horaires	Quotient familial : QF		
	QF•800 en euro	800•QF•1250 en euro	QF•1250 en euro
LE LUNDI, JEUDI et VENDREDI			
Pause méridienne <i>comprend la prise en charge à l'école, décalée pour les enfants en soutien scolaire, le repas et les activités diverses et la reconduite à l'école à 14h30</i>	8,40	9,45	10,50
Soir : Lundi, jeudi et vendredi 16h30 à 18h30 : <i>prise en charge des enfants à la sortie de l'école gouters activités diverses.</i>	2,80	3,15	3,50
LE MARDI ET MERCREDI			
Demi journée du mardi ou mercredi de 11h30 à 18h30 <i>prise en charge à l'école, décalée pour les enfants en soutien scolaire, le repas et les activités diverses dont les grands jeux</i>	12,00	13,50	15,00
Repas midi uniquement jusqu'à 13h30 <i>Prise en charge à l'école, décalée pour les enfants en soutien scolaire, le repas</i>	6,80	7,65	8,50
Participation aux grands jeux ou animations sans repas de 13h30 à 18h <i>comprend les animations et le goûter</i>	6,00	6,75	7,50
CAS particuliers DES MERCREDIS LIBERES			
Mercredi complet	14,40	16,20	18,00
Mercredi matin sans repas jusqu'à 11h30		5,00	
Mercredi matin avec repas		8,50	

9. EAU POTABLE : rapport annuel 2008

Le Comité Directeur du Syndicat d'Eau de Durrenentzen et Environs (SEDE) a délibéré le 11 juin 2009 sur son rapport annuel 2008 relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable. Le rapport détaillé est tenu à la disposition du public par les mairies concernées.

La qualité de l'eau potable a été contrôlée par le Laboratoire IPL Santé Environnement Durable Est, suivant une fréquence annuelle d'analyse établie par la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales).

Toutes ces analyses ont conclu à la potabilité de l'eau.

Les conclusions de l'analyse P1-P2 sont les suivantes : « eau, très légèrement basique, à l'équilibre à la température de mesure du pH, de dureté et de minéralisation moyennes, à prédominance bicarbonatée calcique, dont les paramètres physico chimiques et bactériologiques analysés respectent les limites de qualité requises ».

On peut relever l'évolution de la teneur en nitrates pour une norme qui limite à 50 mg de nitrates par litre :

1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
21	20	20	22	18 à 21	18,4 à 21,2	17,8 à 19,1	18 à 18,7	18 à 19	18 à 19	18 à 19	17 à 18

La consommation moyenne est de **38,97 m³/an** et par habitant à **Kunheim** : elle est en diminution (43,5 m³ en 2007), alors que le nombre d'abonnés est en évolution constante :

2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
508	524	541	555	582	587	592	602

Le coût moyen de l'eau, pour une consommation annuelle de 120 m³, est de **1,44 € /m³ TTC** (pour mémoire 1,41 € /m³ TTC en 2007) soit 2,13 % d'augmentation.

Parmi les investissements prévus en 2009 figure le renouvellement de la conduite AEP dans les rues du projet « voiries secondaires » de Kunheim.

10. VOYAGE D'ÉTUDES : proposition

Le Conseil Municipal **fixe** les thèmes retenus pour le voyage d'études 2009.

11. DÉCLARATIONS D'URBANISME

Patrick VIMONT rend compte des dossiers d'urbanisme examinés, par la commission technique, le 2 juillet 2009 concernant :

les demandes de permis de construire de :

- o **GOETZ Yves** pour la mise en place d'une couverture sur les terrasses existantes, au 119 a,b,c rue des Vosges, en zone UC, SHON cumulée de 356 m², COS de 0,33 pour un COS maximal de 0,5,
- o **OBRECHT Thomas** pour la construction d'un bâtiment de stockage, au « saulaeger », en zone NC, SHOB cumulée de 1 680 m², pas COS maximal.

les déclarations préalables déposées par :

- o **HUSSER Julien** pour la mise en place de 3 fenêtres de toit au 4 rue du Nord,
- o **GRANDCOLAS Corinne – GUIBORAT Nathalie** pour la construction d'un muret de clôture au 19 rue des Pommiers,
- o **GANTNER Maurice** pour la couverture d'une terrasse au 70 rue Principale,
- o **RITZENTHALER Jean-Georges** pour un escalier extérieur au 90 rue des Vosges,
- o **MUNIER François** pour le remplacement à l'identique du bardage bois de la façade sud au 133 rue des Vosges,
- o **SESSA Frédéric** pour un carport au 26 rue de Casteljaloux.

12. COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES et des STRUCTURES INTERCOMMUNALES

COMMISSIONS COMMUNALES

08.06.09	D. Fleith	Conseil d'école élémentaire
10.06.09	B. Bahls	Commission «embellissement du village »
11.06.09	D. Gault	Conseil d'école maternelle
15.06.09	E. Scheer	Commission d'Appel d'Offres : salle des sports – ouverture des plis – travaux
15.06.09	M. Walter	Commission « fêtes et cérémonies»
17.06.09	B. Bahls	Groupe de travail columbarium
19.06.09	E. Scheer	Commission d'Appel d'Offres : salle des sports – choix des entreprises
19.06.09	B. Bahls	Commission « sécurité et prévention»
25.06.09	E. Scheer	Commission d'Appel d'Offres : voiries secondaires – ouverture des plis
29.06.09	M. Walter	commission fêtes et cérémonies (70 ^{ème} anniversaire de l'évacuation)
01.07.09	D. Gault	C.C.A.S.
02.07.09	E. Scheer	Commission d'Appel d'Offres : voiries secondaires – choix des entreprises
02.07.09	P. Vimont	Commission « technique et urbanisme/développement durable »

STRUCTURES INTERCOMMUNALES

11.06.09	E. Scheer	Comité Directeur du SEDE
----------	-----------	--------------------------

13. DIVERS

a) **Calendrier :**

- o Cérémonie du 70^{ème} anniversaire de l'exode : **mercredi 2 septembre 2009**
- o Prochaine réunion du Conseil Municipal : **jeudi 10 septembre 2009 à 20 h 30**

b) **PERSONNEL TEMPORAIRE :** deux agents temporaires ont été recrutés pour remplacer deux agents titulaires momentanément indisponibles.

c) **JUMELAGE : participation communale aux frais de transport collectif à Casteljaloux :**

Le Conseil Municipal **approuve** le décompte définitif des frais de transport collectif à Casteljaloux.

d) **Tachymètre en entrée ouest d'agglomération :** Eric SCHEER informe les conseillers que pour sensibiliser la population à la sécurité routière en entrée d'agglomération, inciter au respect des limitations de vitesse et envisager, le cas échéant, des aménagements de sécurité, il a signé une convention avec la DDE pour le prêt d'un tachymètre. Ce matériel de contrôle de la vitesse a été installé du 15 au 22 juin derniers après information de la population par voie de presse locale. Ce matériel a été installé en mode « vitesse non visible » afin de connaître les pratiques des usagers sans les influencer en indiquant la vitesse à laquelle ils roulent.

Bilan de l'opération :

Nombre de véhicules	7 205
Nombre de vitesses générées (*)	14 439
Vitesse moyenne	59 km/h
Vitesse maximale	123 km/h
V 30 = (70 % des usagers dépassent cette vitesse)	53 km/h
V 50 = (50 % des usagers dépassent cette vitesse)	59 km/h
V 85 = (15 % des usagers dépassent cette vitesse)	70 km/h

(*) un véhicule peut générer plusieurs mesures de vitesse

Conclusion : on s'aperçoit que

- o 70 % des usagers roulent à une vitesse supérieure à 53 km/h
- o 78,2 % dépassent la vitesse de 50 km/h (vitesse définie par le panneau d'entrée d'agglomération).

e) **Nouveau Préfet du Haut-Rhin :** Sur décision du Conseil des Ministres, réuni le 1^{er} juillet 2009, **Pierre-André PEYVEL** est nommé Préfet du Haut-Rhin en remplacement de **Jean-Claude BASTION**.

Fait à Kunheim, le 8 juillet 2009,
Le Maire,

Eric SCHEER.